



Zonage réglementaire

Feuille A1

(Risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement)

Le PPRN de Valensole comporte également des plans de zonage relatifs aux risques de retrait-gonflement des argiles et d'incendie de forêt

Légende :

Niveau de contraintes

- Zones d'interdictions**
(réglements R1 à R5 et R10)
- Zones de contraintes moyennes ou faibles**
(réglements B11 à B19)
- Zones de contraintes fortes**
(réglements B20 et B21)
- Zones sans contrainte spécifique**
Pour les risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement.



Service instructeur :
Direction départementale des territoires

Bureau d'études :
Alp'Géorisques

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

N° 2018-310-002

du 6 novembre 2018

Octobre 2018

Echelle : 1/5 000

Schéma d'assemblage :

